

Article 31 du Règlement

Puisqu'on a atteint le quorum nécessaire à la formation d'un nouveau Parlement et qu'au moins 50 p. 100 des électeurs ont exercé leur droit de vote en Crimée, il est permis de conclure que les élections tenues en Ukraine sont valides et que ce pays est en voie de se doter d'un système parlementaire sain, multipartite et démocratique.

* * *

[Français]

LA CONSERVATION DES ESPÈCES SAUVAGES

M. Clifford Lincoln (Lachine—Lac-Saint-Louis): Monsieur le Président, à l'occasion de la Semaine nationale de la conservation des espèces sauvages de 1994, j'invite tous les députés, en fait tous les Canadiens, à prendre part aux activités prévues.

● (1410)

Une multitude de projets dynamiques permettront aux Canadiens de se familiariser davantage avec les espèces sauvages de même qu'avec l'ensemble de la diversité biologique et, fait encore plus important, de poser des gestes en vue d'améliorer la santé de notre milieu naturel. Il pourra s'agir d'actions aussi simples que la construction d'une mangeoire d'oiseaux pour l'arrière-cour ou aussi complexe que la mise en oeuvre d'un projet de conservation des terres humides.

[Traduction]

Le thème choisi cette année pour la Semaine de la faune, «Biodiversity Works for Wildlife—You can too», ou en français, «La Biodiversité: tout un monde à sauvegarder» convient tout à fait puisque le Canada mettra cette année la touche finale à sa stratégie concernant la biodiversité.

Cette stratégie authentiquement nationale, élaborée en collaboration avec l'ensemble des provinces et les territoires, les peuples autochtones, les organismes non gouvernementaux du secteur privé, sera l'instrument qui. . .

Le Président: Le temps de parole du député est expiré.

* * *

LA JUSTICE

M. Stan Keyes (Hamilton—Ouest): Monsieur le Président, le mercredi 30 mars, Joan Heimbecker, âgée de 25 ans et étudiante diplômée de l'Université McMaster, a été brutalement assassinée dans son appartement sur le campus. On a tiré sur elle plusieurs fois avec un fusil à canon tronqué. Cet acte lâche et insensé a bouleversé et horrifié les habitants de Hamilton et des environs.

Or, le meurtrier n'a pas encore été arrêté; il est toujours en liberté. Nous espérons que son arrestation ne tardera pas et qu'il fera l'objet de poursuites dans les plus brefs délais.

Il est évident que des meurtres aussi violents que celui qui a coûté la vie à Joan Heimbecker renforceront le besoin de garantir qu'une fois condamnés, des meurtriers purgent une peine d'emprisonnement à perpétuité et ne puissent absolument pas bénéficier d'une libération conditionnelle avant 25 ans.

Nous devons tout faire pour protéger la vie des Canadiens contre ce type de violence, en mettant au point un appareil judiciaire qui mise sur la prévention du crime et qui mette l'accent sur les droits des victimes de crimes avec violence.

Je suis convaincu que tous les députés se joindront à moi pour offrir nos sincères condoléances aux proches, aux amis et aux camarades d'études de Joan Heimbecker.

* * *

[Français]

LE RWANDA

Mme Maud Debien (Laval—Est): Monsieur le Président, au nom des députés de l'opposition officielle et de tous les Québécois et Canadiens, je déplore vivement les massacres commis au Rwanda. Dans la capitale Kigali, des milliers de civils innocents ont été tués, dont plusieurs personnalités politiques et défenseurs des droits de la personne.

Je demande au gouvernement fédéral d'exprimer notre désapprobation aux autorités gouvernementales rwandaises. La défense des droits des minorités et des droits de la personne, ainsi que le droit le plus fondamental de tous, le droit à la vie, doivent être partie intégrante de la politique étrangère canadienne en Afrique, comme partout dans le monde. Nous devons encourager toute tentative de réconciliation nationale dans un esprit démocratique.

De nombreux Québécois ayant oeuvré au développement du Rwanda sont personnellement affectés par les événements des derniers jours. J'aimerais exprimer nos plus vives condoléances aux familles et aux amis des victimes de ces événements tragiques.

* * *

[Traduction]

LE SIDA

M. Myron Thompson (Wild Rose): Monsieur le Président, un bibliothécaire inquiet m'a appris récemment que, dans l'école où il travaille, les élèves font circuler une brochure sur les habitudes sexuelles dans les années 1990. Il s'agit d'une publication de la Société canadienne du SIDA en collaboration avec l'Université de Toronto et l'Université Laval.

La brochure détaille les résultats d'une étude menée auprès d'homosexuels et d'hétérosexuels. Ces résultats expliquent comment les hommes font l'amour, s'ils prennent des risques, pourquoi ils ne portent pas de condoms et s'ils ont subi des tests de dépistage du SIDA et de diverses maladies liées au SIDA.

Personnellement, je ne m'oppose pas à ce qu'on renseigne la population sur les risques liés au SIDA. Cependant, lorsque des écoliers ont accès à un document ayant des représentations graphiques de l'homosexualité et de la bisexualité, il faut se poser trois questions. Comment ont-ils obtenu ce document? Quels sont les avantages de la publication de ces renseignements? Est-ce que les fonds publics, soit 500 000 \$, ne seraient pas utilisés de façon plus efficace s'ils étaient affectés à la production de matériel pédagogique approprié sur le SIDA, et non de matériel de promotion de l'homosexualité et de la bisexualité ainsi que des pratiques qui y sont associées?